

Licence de Sciences de la Production Industrielle

Spécialisation maintenance

Gestion de maintenance, sécurité, communication...

12 mois dont 7 mois en entreprise

Le métier

La maintenance industrielle est un métier en pleine évolution. Traditionnellement situé au cœur de la production, il trouve désormais des implications dans la conception, le fonctionnement des équipements et leurs évolutions, en relation directe avec le développement de l'entreprise ou de ses produits.

Le futur responsable de maintenance est amené à manager les équipes d'intervention.

Il aura à sa disposition des outils mathématiques et informatiques modernes pour mesurer la dégradation des équipements et prévenir les défaillances. Il participe aux actions qualité, à la sécurité, l'environnement et la conception. Il est au cœur de toutes les opérations techniques qui contribuent au bon fonctionnement des chaînes de production.

La formation Licence vise à répondre au besoin des entreprises d'optimiser le fonctionnement et la performance de l'outil de

production.

Il s'agit d'apporter :

- la connaissance de la technologie des équipements industriels,
 - la connaissance de leur mode de défaillance,
 - des outils de surveillance des équipements,
- pour permettre aux apprentis de participer activement aux choix des méthodes et des outils propres à assurer le bon fonctionnement et l'évolution des équipements de production.



Public

La formation s'adresse à :

- des jeunes titulaires d'un BAC + 2 technique (BTS, DUT, DEUG, etc.) ou équivalent

- des salariés d'entreprise ou demandeurs d'emploi longue durée avec expérience professionnelle dans le domaine concerné.

Alternance

La pédagogie est organisée en alternance.

Des phases en entreprise et en centre de formation se succèdent pour intégrer la formation et acquérir les savoirs liés à l'exercice du métier.

Recrutement

Le recrutement est réalisé par l'entreprise d'accueil, cependant le candidat doit effectuer une inscription dans le centre de formation en demandant un dossier de candidature.

Ce dossier sera examiné par une commission et le candidat pourra être invité à se présenter à un entretien de motivation et/ou un test.

Cette procédure vise à préciser les enseignements à dispenser pendant la durée du contrat et à évaluer le niveau du candidat.

Validation

La formation est validée par une Licence Sciences de la Production Industrielle, spécialisation maintenance délivrée par l'Université de Marne-la-Vallée.

Modalité de délivrance du

diplôme : réussite aux épreuves de contrôle continu.

Programme

- Sciences et techniques : 224 heures
- Maintenance et gestion : 235 heures
- Entreprise et gestion : 70 heures
- communication et langue étrangère : 77 heures

Le contrat

d'apprentissage

L'objectif du contrat d'apprentissage est de donner à un jeune, de 16 à moins de 26 ans, ayant satisfait à l'obligation scolaire, une formation générale, théorique et pratique en vue d'obtenir une qualification profession-

nelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, du second degré ou du supérieur, ou un ou plusieurs titres homologués.

Le jeune perçoit un salaire minimal déterminé en fonction de son âge et de l'année d'apprentissage. (de 25% à 61% du SMIC)

Un maître d'apprentissage est nommé par l'entreprise. Il est responsable de la formation de l'apprenti en liaison avec le centre de formation.

L'expérience professionnelle acquise par l'apprentissage est un élément déterminant pour trouver un emploi à l'issue de la formation.